

Conclusion Et Perspectives

Crédit: Audrey KLEIN



...pour que vive
l'eau du Léman

Audrey KLEIN – Secrétaire Générale de la CIPEL

Synthèse

- Un cadre d'exception pour la pratique des activités nautiques
- Un besoin manifeste de la population d'accéder au lac
- L'augmentation de la population et le développement de l'urbanisation :
 - Des activités et infrastructures en plein essor
-> pression sur les milieux naturels
 - La présence de nombreuses propriétés privées
-> pression accentuée sur les espaces publics

3 points de réflexion et axes de travail pour la suite du colloque

1. Favoriser des pratiques respectueuses des rives du lac
2. Une vision commune à l'échelle du Léman
3. Une instance collective de planification à l'échelle du Léman

1. Des pratiques respectueuses de l'environnement : des propositions à approfondir, à mettre en pratique, et des objectifs à fixer :

- Amarrages dans les embouchures
- Mouillages écologiques
- Privilégier les systèmes collectifs, regrouper les installations existantes, agrandir des ports existants, etc.
- Privilégier les ports à sec
- Lutter contre les bateaux « ventouse » : favoriser le bateau-partage

Organiser les activités dans le temps et l'espace à l'échelle du Léman

2. Une vision commune à l'échelle du Léman :

➤ mutualiser les moyens

un mouillage pour plusieurs propriétaires de bateaux,
le bateau-partage

➤ planifier les aménagements à l'échelle intercommunale, intercantonale, internationale

un seul grand port plutôt que plusieurs petits

➤ instaurer des règles communes

avoir des labels communs ou comparables (pavillon
bleu / YES)

des lieux d'échanges sur les bonnes pratiques (dragage de
port, etc.)

3. Une instance collective de planification à l'échelle du Léman

- Un schéma directeur d'aménagement et de développement des activités et infrastructures nautiques lémaniques?
- Un schéma de mise en valeur lémanique ?

Merci de votre attention !

Commission internationale pour la protection des eaux du Léman

